

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Appui budgétaire : la Bad décaisse 66 milliards de francs au profit du Gabon

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LE Gabon vient d'obtenir de la Banque africaine de développement (Bad) un prêt de 100,5 millions de dollars US (environ 66 milliards de francs CFA) pour renforcer sa lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus. Le financement accordé par la Banque sera investi dans les trois piliers du programme intitulé "Kill Covid-19" ("Tuer le Covid-19) : la riposte médicale à travers l'acquisition d'équipements médicaux indispensables et l'accroissement du dépistage et du suivi des contacts ; la riposte sociale par le biais d'une banque alimentaire et du paiement des factures d'eau et d'électricité des pauvres ; et la riposte économique avec des garan-

ties et des financements pour les petites et moyennes entreprises." Le Gabon est confronté à une double crise : la pandémie de Covid-19 et la chute des prix du pétrole, principale source de revenus du pays. L'octroi de ce prêt par la Banque est particulièrement bienvenu à l'heure où les finances publiques sont soumises à rude épreuve, puisqu'il fournira immédiatement au pays l'appui budgétaire nécessaire pour atténuer l'impact de la pandémie. Le prêt renforcera le secteur de la santé, contribuera au maintien des moyens de subsistance et donnera un coup de pouce aux entreprises et aux industries nationales par le soutien apporté à l'outil de production et l'ouverture de possibilités vers un redressement économique rapide", a indiqué Robert Masumbuko,



Photo: DRI/L'Union
Le siège de la Bad.

directeur du Bureau-pays. Avec un portefeuille de prêts, qui atteint près d'un milliard de dollars (600 milliards de

francs), le Gabon figure depuis longtemps parmi les cinq premiers clients de la Banque, qui a financé des projets dans

les infrastructures portuaires, l'agriculture, l'eau et l'éducation, pour n'en citer que quelques-uns.

Jardins de case : activité agricole de proximité prometteuse



Photo: IMM
Un jardin de case prometteur dans une concession à Awoungou.

Isaac MUKETA MUELE
Owendo/Gabon

LES jardins de case sont des petits espaces cultivables aménagés dans certaines concessions. Tout est planté ou presque. Banane, manioc, taro, arbres fruitiers, surtout les légumes, selon l'importance de l'étendue dont on dispose devant ou derrière sa parcelle. Au Gabon, ce genre d'activités agricoles de proximité répond au souci du gouvernement de voir les Gabonais entreprendre, retour à la terre oblige. Les agriculteurs en herbe que nous avons approchés expliquent qu'un petit jardin chez

soi est plus que salutaire. "On a, derrière la maison, tous les produits vivriers dont on a besoin. On les prend à volonté. Non seulement on mange bio, mais cela nous évite de nous rendre chaque fois au marché et de trop dépenser, surtout en ce temps de pandémie de coronavirus avec ce qu'elle implique comme contraintes socio-économiques", souligne Pérelle, propriétaire d'une bananeraie dans son jardin de case. Au quartier Awoungou, dans le 1er arrondissement d'Owendo, les jardins de case se développent. Cette activité de proximité est fortement appréciée des riverains qui y ont trouvé leur compte.

Engagements financiers : l'Etat paye ses dettes

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

MALGRE les ravages de l'épidémie de coronavirus sur l'économie nationale, l'Etat continue à honorer ses engagements financiers. D'après les chiffres de la Direction générale de la Dette, à fin mars 2020, le gouvernement a consenti des moyens importants pour honorer ses créances en souffrance. En effet, le règlement cumulé de la dette publique s'est établi à 648 milliards de FCFA contre 143,6 milliards de FCFA au 1er trimestre 2019. Le règlement de la dette extérieure (88% des paiements) a été effectué à hauteur de 570,1 milliards de FCFA au 1er trimestre 2020 contre 116,9 milliards de FCFA à la même période en 2019. Les paiements ont porté essentiellement sur la dette des marchés financiers internationaux (75,6% des parts) à hauteur de 490 milliards de FCFA au 1er trimestre 2020. La dette multilatérale a été payée pour 35,2 milliards de FCFA, la bilatérale pour 21,1 milliards et la commerciale pour 23,9 milliards de FCFA. Ces règlements intègrent le paiement



Photo: FA/L'Union
L'entrée de la Direction générale de la Dette.

d'arriérés à hauteur de 554,1 millions de FCFA, dont 533,8 millions de FCFA au profit des créanciers commerciaux, 18,7 millions de FCFA pour les bilatéraux et 1,55 million auprès des multilatéraux. Le paiement de la dette intérieure à fin mars 2020 s'est élevé à 77,9 milliards de FCFA contre 26,6 milliards de FCFA en 2019. La dette sur le marché financier régional a été payée à hauteur de 42,7 milliards de FCFA, la bancaire de 20,2 milliards de FCFA et le moratoire de 15 milliards de FCFA.

STOCK DE LA DETTE* Au cours des trois premiers mois de l'année 2020, l'encours de la dette publique du Gabon a augmenté de 9,0% à 5607,2 milliards de

FCFA. La hausse du stock de la dette publique est imputable essentiellement à l'accroissement de l'encours de la dette extérieure (7,1%) et de la dette intérieure (14,2%). L'augmentation de la dette extérieure (7,1%) est due au renforcement des engagements, notamment du marché financier international, des bailleurs multilatéraux et des bilatéraux, en dépit du repli des engagements auprès des créanciers commerciaux. Dans ce contexte, à fin mars 2020, la structure du portefeuille de la dette publique est composée à 71,9% de la dette extérieure et à 28,1% de la dette intérieure contre 73,2% de la dette extérieure et 26,8% de la dette intérieure sur la même période en 2019.